

Le syndicat viticole [TOURAINES AMBOISE](http://vigneronsamboise.com) (siège à Amboise) devrait pouvoir se prévaloir d'une AOC Amboise à partir de 2017. L'appellation sera la seule des vins de Loire, et la seconde à l'échelle française, à concerner des vins rouges intégralement obtenus à partir du cépage côt. <http://vigneronsamboise.com>